

# Consultation prébudgétaire

Commission sur les finances et l'administration

## Conditions contingentes et limitatives

Je possède le titre d'évaluateur agréé en immobilier.

Les immobilisations étant des actifs immobiliers, notamment des bâtiments et des terrains, les opinions exprimées dans cette présentation ne constituent pas une évaluation de l'impact des mesures budgétaires sur de tels actifs immobiliers.

Il s'agit d'observations générales qui devront être approfondies.

## Limite du ratio d'endettement à 100%

Il me semble préférable de favoriser une *diminution de la cadence des travaux de rattrapage du déficit d'entretien des actifs, tout en maintenant la stratégie de paiement au comptant des dépenses en immobilisation*

- Tout dépend des actifs dont il est question. Le rattrapage au niveau des routes et des canalisations doit se poursuivre.
- Hormis l'état des routes, aucun autre besoin n'a clairement été exprimé par la population à l'effet qu'un rattrapage en immobilisations doit être effectué.

La limite du ratio d'endettement est un excellent moyen de contrer l'irresponsabilité de certains élus.

# Limite du ratio d'endettement à 100%

- On lui doit une augmentation de 60% de la dette brute du Québec entre 2003 et 2012.<sup>1</sup>



1: Ministère des Finances du Québec, Plan budgétaire 2006-2007, p. 23, Plan budgétaire 2010-2011, p. D.16 et Plan budgétaire 2012-2013, p. D.19. ([http://cerberus.enap.ca/Observatoire/docs/Etat\\_quebecois/a-dette-fp.pdf](http://cerberus.enap.ca/Observatoire/docs/Etat_quebecois/a-dette-fp.pdf))

2: This image was originally posted to Flickr by US Mission Canada at <https://www.flickr.com/photos/38144472@N04/5258467111>. It was reviewed on 26 December 2010 by FlickrreviewR and was confirmed to be licensed under the terms of the cc-by-2.0.

# Soutenir les investissements en immobilisation

- Demandes de transferts aux gouvernements supérieurs?
  - Montréal étant le moteur économique du Québec, certaines infrastructures montréalaises, dont les routes, sont utilisées au bénéfice de toute la province. Au même titre que les ponts et ponceaux dont la propriété et la gestion relèvent des municipalités et dont le coût d'entretien a justifié d'en donner la charge au MTQ, les coûts d'entretien du réseau routier montréalais ne devraient pas incomber seulement aux résidents de la ville.
- D'autres mécanismes?
  - Instaurer des péages sur tous les ponts pour augmenter la part du financement auprès des contribuables de l'agglomération.

# Politique de gestion de la dette

- Développement du transport en commun
  - Les investissements en transport en commun ne devraient pas se faire au niveau des immobilisations, mais au niveau de l'ajout de subventions visant la réduction du coût des titres de transport en commun. Financer des projets d'infrastructure de l'envergure de ce qui est envisagé pour le métro ne pourra, à terme, qu'augmenter le coût du service de transport en commun pour payer les emprunts requis pour ces projets. Certains employés retraités devraient être embauchés à titre de consultants afin d'identifier les postes où les coûts d'opération du métro pourraient être réduits et signaler les aberrations qu'ils ont constatées pendant leurs années de service.
- Entretien des actifs
  - Les actifs qui doivent être entretenus sont ceux pour lesquels une demande existe déjà. Entretien des actifs qui ne sont pas utilisés et pour lesquels un besoin n'est pas exprimé par la population revient à créer de la dette de façon superflue (Espace pour la vie, Parc Jean-Drapeau, réseau des bibliothèques de quartier, etc.).

# Politique de gestion de la dette

- Où en est la dette causée par les déficits cumulés?
  - Cette portion de la dette devrait être remboursée par des mesures d'austérité.
  - Bien que les déficits cumulés ne représentent habituellement qu'une portion relativement faible de la dette, il est inéquitable de la transférer aux générations futures.
  - Elle pourrait donc être compensée par la **création du Fonds des générations de la Ville de Montréal**. D'aucune façon ce Fonds ne devrait être utilisé à des fins de développement durable ou d'écologie.

# Politique de gestion de la dette

- Où en est la dette causée par les déficits cumulés?

**Lancement du compteur du remboursement des déficits cumulés (un peu comme celui de l'Institut économique de Montréal). Il devrait être installé sur la page d'accueil du site web de la ville de Montréal.**

2 7 2 0 \$

# Dépense: Traitement des employés de la ville

- Je suis un professionnel du gouvernement du Québec
- Dans le syndicat des professionnels de la Ville de Montréal, combien d'employés appartiennent à un ordre professionnel?
  - Une refonte du traitement des professionnels basés sur trois catégories:
    - Les professionnels faisant partie d'un ordre professionnel (cols blancs – 1<sup>ère</sup> catégorie)
    - Les bacheliers généralistes (cols blancs – 2<sup>e</sup> catégorie)
    - Les techniciens nommés (fonctionnaires devenus professionnels – 3<sup>e</sup> catégorie)
  - Une refonte basée sur la disponibilité de la main-d'œuvre:
    - Dans chaque catégorie, prévoir les augmentations et bonifications en fonction des besoins de la Ville de Montréal et de la disponibilité de la main-d'œuvre sur le marché pour chaque corps d'emploi.

# Dépense: Traitement des employés de la ville

- Les fonctionnaires (catégorie sous les professionnels)
  - Fonds de pension
  - Garantie d'emploi à vie
  - Salaires élevés
  - Les fonctionnaires municipaux ont le beurre et l'argent du beurre.
  - Pourtant, la disponibilité de la main-d'œuvre dans cette catégorie est pour ainsi dire infinie!
  - Annoncer longtemps à l'avance que le fonds de pension ne sera plus offert aux nouveaux employés de cette catégorie (fonctionnaires).
- Les pompiers
  - Des enfants gâtés!
  - Comme les prisons aux USA, on pourrait privatiser les services incendies.

# Budget participatif

- Projets publics d'investissements
  - Quel accompagnement?
    - Indépendant par des chaires de recherche existantes
    - Corporatif par des entreprises qui souhaitent parrainer un projet
    - Public par le personnel de la ville
    - Citoyen par les experts des comités consultatifs d'urbanisme
  - Quels genres de projets?
    - Des projets d'immobilisation uniquement
      - Infrastructures routières
      - Environnement et infrastructures souterraines
      - Bâtiments et terrains
      - Parcs, espaces verts et terrains de jeu
      - Autres immobilisations

# Budget participatif

(suite)

- Comment choisir les projets?
  - Sélection des projets par la ville centre seulement
  - Principes d'équité et de disponibilité du service ou du produit
  - Principe d'économie financière pour la ville
  - Principes d'accessibilité universelle et de développement durable lorsque requis
  - Imposition de thématiques ou rotation de thèmes?

Les thématiques viennent contraindre la possibilité d'arrimer les besoins du public à la thématique retenue par les élus. Des projets pourraient être modifiés superficiellement pour leur ajouter des éléments qui les qualifient, alors qu'ils ne correspondent pas réellement au thème. Par contre, des projets de différents thèmes devraient être promus pour éviter qu'un même thème soit toujours retenu.

# Budget participatif

(suite)

- Comment choisir les projets?
  - Mandater des experts pour créer une grille de pointage.
  - Ne pas procéder par vote public pour éviter la mobilisation des groupes d'intérêts.
  - S'assurer que le projet a prévu des mesures d'évaluation tout au long de son financement.
  - Assurer une rotation dans les types de projets retenus.
  - Valider le niveau d'équité du service ou du produit
    - Équité dans la constitution de ses promoteurs, dirigeants et bénéficiaires
  - Valider le niveau de disponibilité du service ou du produit
    - Disponibilité du service ou du produit sous d'autres formes ou à proximité

# Budget participatif

(suite)

- Comment choisir les projets?
  - Créer une pépinière à projets inspirée de la Grand-Messe de la Fondation Mtl Inc.
  - Retenir en priorité des projets créateurs d'emploi ou en réinsertion sociale
  - Financer la construction de bâtiments qui serviront à installer des entreprises sans loyer
  - Favoriser les initiatives qui sont pilotées par des jeunes de moins de 35 ans ou qui embaucheront des jeunes de moins de 35 ans
  - Favoriser les projets qui s'adressent directement à ceux qui payent des taxes

# Budget participatif

(suite)

- Éviter les parti-pris souvent observés dans d'autres projets coopératifs, notamment dans le milieu des coopératives d'habitation
  - Fondateurs qui orientent les règlements pour accueillir les délinquants
  - Administrateurs biaisés en faveur des délinquants
  - Responsables de programmes délinquants
  - Employés délinquants dans les entreprises d'économie-sociale
  - Éviter la discrimination ou le favoritisme en refusant les projets destinés à des clientèles spécifiques: pas de projets raciaux, pas de projets féministes, pas de projets LGBT, pas de projets pour les familles, etc.

# Budget participatif

Un exemple de projet à favoriser:

Une piscine souterraine de 50 mètres au centre-ville de Montréal.

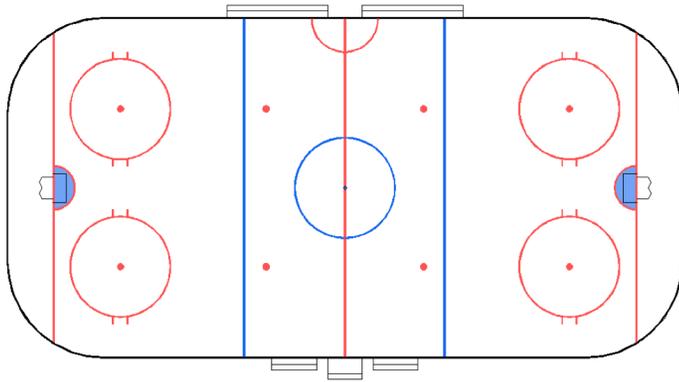
# L'exemple à suivre: Berlin

- Berlin: 3,5 millions d'habitants
  - 15 piscines intérieures de 50 mètres
  - **1 piscine / 230 000 habitants**
- Montréal: 1,75 millions d'habitants
  - 3 piscines intérieures de 50 mètres
    - Complexe sportif Claude-Robillard
    - Université de Montréal (CEPSUM)
    - Centre sportif du Parc olympique
    - Aquadôme Lasalle: divisée en 2 x 25 mètres
    - Cégep du Vieux-Montréal: divisée en 2 x 25 mètres
  - **1 piscine / 580 000 habitants**

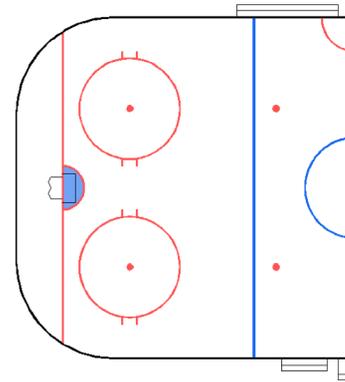
**Pourquoi 50 mètres?**

Allez le demander aux joueurs de hockey

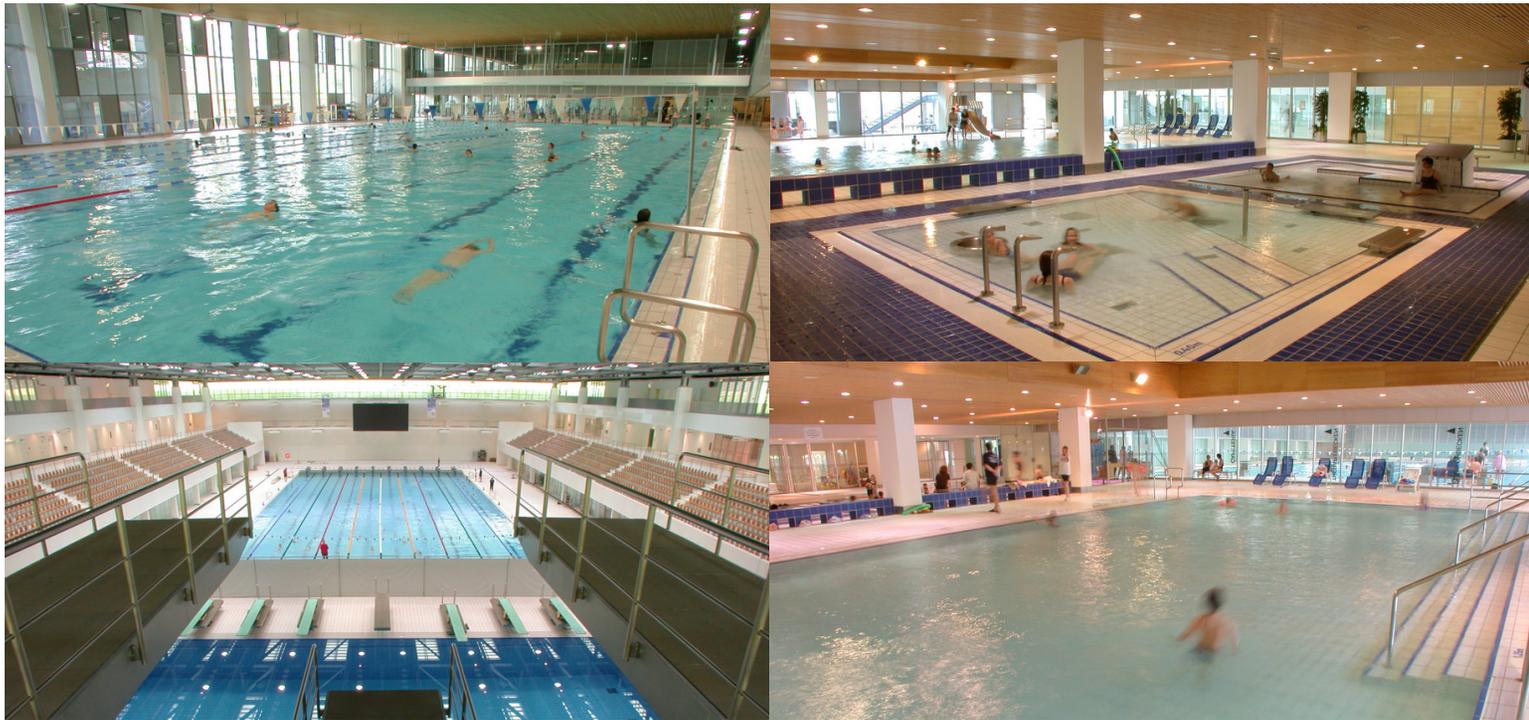
61 m × 30 m



30,5 m × 30 m



# Schwimm- und Sprunghalle im Europasportpark (Swimming and Jumping Hall at Europasportpark)



# Piscine des Halles (Paris)

- Une piscine souterraine de 50 mètres en plein centre de Paris
- À quand celle au centre-ville de Montréal?



# Logique derrière les piscines de 25 mètres

- Réponse officielle du comité exécutif: la clientèle des familles et des groupes scolaires est priorisée
- Le sont-ils vraiment?



# Un lieu de bien-être hors du gym

Un lieu de rencontre et de relaxation pour adultes payeurs de taxes

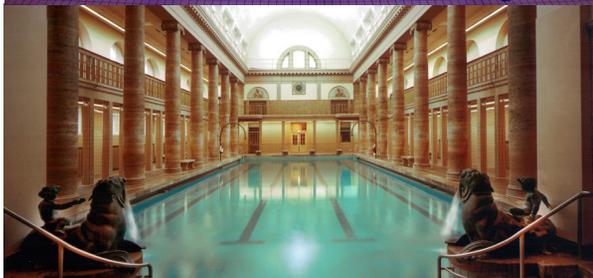
↓ on y va le soir ↓



↓ on y va pour l'architecture ↓



↓ on y va pour l'eau chaude ↓



↑ on y va pour boire un verre ↑



↑ on y va pour bronzer en hiver ↑



↑ on y va pour l'eau chaude ↑

# Un lieu de bien-être hors du gym

L'un des seuls lieux d'entraînement pour le sport en solo pour adultes payeurs de taxes



# Écofiscalité

## Exemples de mesures écofiscales:

- S'inspirer des nuisances de voisinage (bruit, odeur, vue, etc.) pour donner des amendes, des permis de nuisance, des crédits de taxes ou des subventions

## Consommation responsable de l'eau

- Introduction progressive de mesures: oui!
- Propriétaires résidentiels et non-résidentiels
  - Résidentiel: pour les propriétaires de maisons unifamiliales seulement
  - Non-résidentiel: aucune mesure pour maintenir la compétitivité de la ville
- Cadre bâti
  - Toitures végétalisées: pas de subventions, ni de crédits, il s'agit d'un luxe
- Taxes sur les piscines
  - À quand un projet de piscine publique intérieure de 50 mètres?
  - Une taxe pour payer un projet d'[aménagement de nouvelles piscines publiques](#)

# Taxes foncières

Ajouts de mesures progressives pour améliorer l'équité fiscale?

- Non!
- Les coopératives d'habitation du volet 2 s'adressent déjà aux personnes âgées
- Les OBNL d'habitation sont maintenant favorisés compte tenu du grand nombre de logements dans les nouvelles coopératives
- Les subventions municipales au logement social doivent être offertes en amont des projets au moment de leur construction pour permettre de **diminuer le loyer économique sur lequel est calculé le loyer des occupants des coopératives d'habitation**

# Taxes foncières

- Les coopératives d'habitation ont des loyers non-subsidés qui varient entre 680 \$ et 900 \$ mensuellement pour un 3 et demi.
- Ces loyers doivent augmenter tous les ans sur les cinq premières années d'exploitation.
  - 680 \$ après cinq ans = 750 \$
  - 900 \$ après cinq ans = 1 000 \$
- Ces loyers ne correspondent pas à l'idée que les gens se font des loyers en coopérative.
- **Le seul moyen pour réduire le loyer est d'augmenter la subvention offerte au moment de la construction.**
- L'allègement de taxes vient seulement diminuer l'augmentation des loyers, pas le niveau de départ des loyers (entre 680 \$ et 900 \$).

# Dépenses à couper

- Couper les subventions aux gros festivals (Place des festivals)
- Couper la construction de bibliothèques de quartier (centraliser et investir dans les collections à la place)
- Couper la construction de patinoires (on en a trop, ça suffit)
- Couper les subventions aux arts (ce n'est pas le rôle de l'état: 45 M \$)
  - Sauf vocation d'éducation ou de réinsertion sociale
  - Surtout pas de subventions aux arts classiques (luxé)
- Couper les subventions à l'ARTM (se faire payer par les banlieues pour participer à l'organisation régionale du transport en commun)

# Renforcer certaines dépenses

- Bonifier significativement le programme Accès logis
  - Plus de logements du programme dans Ville-Marie
  - Une meilleure attribution des logements **qui n'est pas basée sur la rapidité à remplir un formulaire en ligne**
- Subvention à la construction de logements abordables
  - Créer un registre d'inscription municipal unique pour les locataires souhaitant obtenir un logement abordable
  - Ne plus laisser les entreprises d'économie sociale fonder les coopératives ou bien sinon laisser la ville recruter elle-même les membres autorisés à devenir membres fondateurs des coopératives et OBNL d'habitation (devoir d'indépendance)
  - Imposer des règlements et des pénalités identiques dans toutes les coopératives et OBNL d'habitation d'un même volet
  - Ne plus laisser la Fédération ou les entreprises d'économie sociale gérer les finances des coopératives (incompétence)
  - Création d'outils informatiques pour aider la gestion de grands bâtiments et pour assurer la participation des membres
- Service de police avec plus d'effectifs (pas les pompiers)
- Subvention à la construction de stationnements souterrains
- Subvention à l'installation de bornes de recharge électrique dans les immeubles privés résidentiels
- Subvention aux espaces de lavage de voiture dans les stationnements souterrains privés résidentiels
- Subvention pour la création d'un Permis de possession de chiens
- Subvention aux opportunités de marché des matières recyclables pour favoriser le développement durable

fin